



Compte Rendu du CA de l'UL du 12/06/2018 par le SNPTES

Le CA débute à 9h10

Procurations : 2.

1. Informations du Président

Président : réunion avec les Présidents d'Université de la Grande Région et instances locales (dont le 1^{er} Ministre luxembourgeois). Evolution à prévoir d'UniGR sur la mobilité étudiante, l'amplification de la recherche. A voir si appel d'offre il y a.

Appel d'offre ERASMUS pour les nouvelles universités européennes (5 M€ pour 3 ans par la Communauté Européenne, à voir si la France et l'Allemagne abondent).

Avec la Sarre, mise en place d'un centre de sécurité franco-allemand.

Dossier en lien avec le Rectorat pour l'accompagnement des lycéens notamment sur les territoires les plus éloignés des métropoles.

Finalisation avec le Collégium L-INP d'une cartographie pour mieux comprendre le périmètre des écoles d'ingénieurs au sein de l'UL suite à demande de la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI).

Renouvellement de Directeurs d'Ecoles, d'UFR ou d'Institut.

DGS : nouvelle Directrice à la DHSE (F. CORNAT).

2. Projet de compte-rendu du Conseil d'Administration du 15 mai 2018

Représentant étudiant : aimerait préciser ses propos car il a été mal compris. N'a pas qualifié le Président de nazi, a souligné que le Président était revenu sur sa parole. Le CA n'est pas le seul lieu de débat de l'UL, il faut comprendre la tristesse et la colère des étudiants de voir que des collègues et amis sont frappés, trainés au sol. Il voulait transmettre cette colère au CA.

Vote : 1 abstention, autres pour.

Enjeux stratégiques

3. Contrat de site 2018-2022

VP CA : simplification et allègement pour limiter la foulditude d'indicateurs présents dans le Contrat précédent. On se basera plus sur une relation de confiance avec le Ministère. Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante (point 25) sera également transmis avec le Contrat. La signature aura lieu le 3 juillet, et concerne l'UL, l'ICN, les EPST avec lesquels nous sommes en relation. L'Ecole d'architecture n'est pas dans le contrat, mais le décret d'association est en bonne voie.

Président : volonté du Ministère d'instaurer un dialogue de gestion annuel avec les universités.

VP CA : le suivi sera discuté avec le CA, notamment sous forme de Tableau de Bord Stratégique, et sera présenté chaque année aux Conseils.



Représentant étudiant : les indicateurs évolueront ils, en particulier sur la réussite en Licence ou en DUT si au niveau national on a la possibilité d'avoir la licence en 4 ans ou si on passe au DUT en 3 ans ?

Directrice DAPEQ : si effectivement il y a de fortes évolutions, on modifiera les indicateurs de façon adéquate.

Président : sans oublier les périodes de transition, parce que dans les entreprises, il est probable qu'on recrute encore quelques années des DUT à Bac+2 alors que le DUT sera passé en 3 ans, il faudra donc trouver des moyens de valider un niveau à Bac+2ans.

Représentant étudiant : dans l'identité de l'Etablissement, il est fait mention d'entrepreneuriale. L'UL garde t'elle son rôle de formation de tous ou est-elle fortement au service du secteur aval ?

Président : les deux, les étudiants peuvent également être créateurs de valeur en créant des entreprises, donc on ne peut pas prendre le rôle de formation et le rôle entrepreneurial indépendamment. Il s'agit de trouver un équilibre entre les différents termes.

Représentant du Collège B : comment calcule-t-on que 1 euro investi à l'UL en gènère 5 ? Pas d'infos sur les filières de santé ?

VP CA : on a essayé de couvrir l'ensemble de l'établissement sans privilégier des Pôles ou Collégiums. Ces éléments se trouveront dans les contrats de Pôles et Collégiums.

Président : et pour 1 € en gènère 5, il s'agit d'une étude réalisée au niveau national. Une nouvelle analyse macroéconomique de la CURIF (Coordination des universités de recherche intensive françaises) pourra être présentée au CA.

Directrice DAPEQ : à ce jour, il n'existe pas d'enquête précise de suivi sur les professions de santé. Le Ministère ne le demande pas, on considère probablement que tout le monde s'insère.

Vote : 2 abstentions, autres pour.

4. Débat d'Orientation Budgétaire 2019

VP CA : première phase de la définition du Budget de l'UL présenté en décembre 2018. Ce sont essentiellement les grandes orientations à cette étape.

Contexte ESR en France :

- Mise en place du plan réussite étudiant / loi ORE : compensation à 75% du GVT, apports complémentaires en masse salariale (2,1 M€ en 2019),
- Pas d'indication formelle sur la compensation du GVT pour 2019,
- Ouverture à venir de nouvelles discussions avec le Ministère pour une meilleure adéquation entre moyens nouveaux et objectifs donnés aux universités.

Donc les hypothèses de construction du Budget 2019 sont plus optimistes que pour 2018, mais la prudence est de mise en raison de l'incertitude sur le GVT plus le niveau de la réserve de précaution qui nous est imposée (2,7 M€).

Depuis 2013, l'UL dégage en moyenne un résultat de l'ordre de 3 M€ (0,5% des produits annuels, même si cela constitue une marge en valeur absolue qui permet de consolider la politique d'investissement).



Les dépenses de l'UL (masse salariale, MS, même si les causes sont largement exogènes, mais également fonctionnement) augmentent. Il faut être vigilants.

Sur la MS : l'établissement ne veut pas payer les fonctionnaires sur autre chose que la Subvention pour Charge de Service Public, et notamment pas sur des ressources contractuelles, même si cela serait possible.

L'investissement est largement financé par les subventions et autres ressources perçues à l'extérieur de l'établissement, complétées par la Capacité d'Auto Financement. En 2016, il a fallu compléter avec une reprise sur le Fonds de Roulement (FdR). 2017 est une année particulière marquée par un pic (plan campus MIM-LEM3) et sera suivie par une année 2018 particulière également (Campus Biologie Santé).

Il ne faut pas revenir sur le plan pluriannuel d'investissement (immobilier, Mut@camp), car on prépare l'avenir de l'UL. On peut aussi le faire avec les Pôles et Collégiums.

Pour 2019, modèle économique rénové :

- Suppression du mécanisme prudentiel des 5%,
- Préservation de l'emploi titulaire et de la progression de carrière des agents, développement des dispositifs qui permettent d'engager un travail de fond sur la structure des emplois, décalage des publications d'emplois EC poursuivi, utilisation des marges de manœuvre éventuelles pour créer des emplois et revaloriser le régime indemnitaire des personnels BIATSS,
- Pas d'augmentation des enveloppes de fonctionnement réparties en interne.

Vote : unanimité pour.

5. Appel à Projets interne 2018

VP CA : c'est un appel pour des dépenses infra-annuelles (engagement des dépenses avant 31/12/2108), pilotées par les Pôles et Collégiums, pour la formation et la recherche, phase test de ce que l'établissement voudrait mettre en place sur les années à venir.

Ressources mobilisées : investissement (1,2 M€ sur FdR + 0,6 M€ sur reprise de la réserve de précaution) et fonctionnement (1 M€ sur FdR + 0,6 M€ sur reprise de la réserve de précaution).

En 2018, la procédure est particulière et différenciée formation/recherche. Sur 2019-2022, on retiendrait le principe d'une évaluation a posteriori, avec échanges entre Pôles et Collégiums, avec incitation à la mutualisation.

Vote : 1 abstention, autres pour.

6. Participation de l'Université de Lorraine à la Société Anonyme d'Économie Mixte Locale (SAEML) « Technopôle Henri Poincaré » : examen des statuts et du pacte d'actionnaires

Représentante extérieure : dans le Pacte d'actionnaires, on définit très bien le rôle du Directeur Général, mais beaucoup moins celui du Président. C'est important, par expérience, que le DG soit un expert en développement d'entreprise en recherchant des clients, pas es subventions, et que le Président l'aide et le remette si besoin dans



L'objectif de développement de la SAEML. Par ailleurs, un CA au-delà de 10 ce n'est plus efficace...

Président : pour ce qui est des 18 membres du CA, il y a aussi le fait que les partenaires privés ont 4 représentants.

Vote : unanimité pour.

Formation & Insertion Professionnelle

7. Point d'étape sur la mise en place de la loi Orientation et Réussite des Étudiants et du Plan Étudiants (information)

VP CF : point sur les chiffres nationaux au 11 juin. 625 293 candidats ont reçu au moins une proposition positive. 186 760 candidats n'ont pas encore reçu de réponse positive, mais 147 549 ont des propositions en attente.

Dans l'académie, la situation est un peu meilleure que celle au niveau national, puisque 70% des bacheliers ont déjà reçu des réponses positives. Pour 21 600 futurs bacheliers, on a environ 1 000 candidats n'ayant reçu que des réponses négatives, dont 280 ont déjà saisi la commission académique d'accès à l'Enseignement supérieur.

En licence, il reste 2327 candidats en attente, sur 16 169 au départ. Pour la plupart des candidats en attente, très peu sont de l'académie (moins de 500).

En DUT 2607 propositions ont été acceptées, 3 418 candidats sont encore sur liste d'attente.

Représentant étudiant : souhaite élargir le débat. Le gouvernement explique que Parcoursup fonctionne nettement mieux qu'APB, alors que c'est faux. On est sensiblement sur les mêmes chiffres. Le problème de Parcoursup, c'est le taux d'insatisfaction des candidats qui n'ont pas la formation qu'ils souhaitent. Avec APB (vœux classés), 46% des étudiants avaient obtenu leur premier choix. Avec Parcoursup (vœux non classés), ils ne sont que 36% dans le même cas. Question : la CAES doit formuler une proposition. Si l'étudiant refuse, ce qui est son droit, reçoit-il une autre proposition ?

VP CF : oui, fait partie de la commission, c'est le cas, la Commission fait ce qu'elle peut en relation avec l'étudiant. Les étudiants émettent auprès de la Commission des préférences pour certains domaines, ce qui peut permettre de leur proposer d'autres filières que celles qu'ils envisageaient au départ.

8. Dotation des heures complémentaires aux collégiums

VP CA : enveloppe globale de 19 M€ dont 15,1 M€ sur moyens délégués. 80% ont été attribués sur le budget initial, et 20% le seront après le BR1. D'ici 2020, l'idée est d'attribuer 100% des moyens dès le Budget Initial. Le potentiel d'heures d'enseignement net (services enseignants – CRCT, décharges, etc.) représente environ 2/3 de la charge théorique (heures à réaliser selon maquette). Les enseignements devant moins de 10 étudiants ne sont pas comptabilisés. La dotation est donc la différence entre la charge théorique et la somme du potentiel net et des heures devant moins de 10 étudiants.

Mais en pratique, la situation est plus compliquée :

- La charge théorique est parfois difficile à déterminer simplement (seuils de dédoublement ? appréciation du caractère TD/TP ?),



- Le potentiel est impossible à apprécier en santé du fait du statut des PU-PH,
- Le Référentiel Enseignants-Chercheurs n'a pas été remis à jour

Représentant étudiant : pourquoi ne pas financer les formations à moins de 10 étudiants ?

VP CA : ce n'est pas systématique : à moins de 10 étudiants, on discute avec la formation avant de conclure à un financement ou non.

Représentant collègue A : propose de mettre en œuvre un GT sur les heures complémentaires dans l'établissement. C'est une question stratégique.

VP CA : plutôt à mener du côté du CF car ce n'est pas au CA de gérer les questions pratiques et compliquées. Propose qu'on mette un débat à l'ordre du jour du prochain CA, nous prendrons des orientations la suite de celui-ci.

Vote : unanimité pour.

9. Architecture de l'offre de formation – version modifiée

VP CA : quelques ajustements ont été réalisés.

Vote : unanimité pour.

10. Prestations Optionnelles Complémentaires de Scolarité (POCS) 2018-2019

Président : c'est un point délicat, car on parle d'un point optionnel, mais la situation des Ecoles d'Ingénieurs est particulière. Certaines prestations concernent de la mutualisation (photocopies par exemple), des prestations complémentaires que certains étudiants peuvent souhaiter, et des frais supplémentaires type Gala pour des remises de diplômes (RDD) entre autres. Le CF est toujours partagé, le vote est d'ailleurs un peu moins négatif cette année...

Le sujet a été retravaillé depuis les débuts de l'UL, mais des questions d'application ou philosophiques sont toujours posées. C'est utilisé dans les autres Ecoles françaises.

Représentant Etudiant : certaines Ecoles ne pratiquent pas les POCS, d'autres le font uniquement sur des frais spécifiques (photocopies) mais une présente cela clairement comme des frais d'inscription et ne précise en aucun cas que c'est optionnel. Par ailleurs dans une autre Ecole, il faut payer 200 € pour être mis en contact avec des entreprises...

Représentant collègue A : un gros travail de tri a été effectué, mais on relève ici une situation caricaturale, il faudrait creuser. En revanche, trouve anormal que des étudiants soient exclus d'une remise de diplôme du simple fait qu'ils n'ont pas payé quelques dizaines d'euros.

Représentant étudiant : il y a de fait discrimination des étudiants qui refusent de payer, un étudiant qui ne participe pas à une cérémonie de baptême, à une RDD, est forcément moins bien intégré. En particulier, payer pour l'organisation d'une cérémonie de baptême, avec les dérives que cela peut entraîner, c'est problématique.

Président : propose 2 votes : POCS sans RDD, puis vote séparé sur la RDD :

Vote hors RDD : 5 contre, 4 abstentions, autres pour.

Vote part RDD : 17 contre, 3 abstentions, 0 pour.

Notre représentant a voté contre lors du second vote, sensible aux arguments présentés.



11. Frais des écoles d'ingénieurs applicables aux candidats 2018

VP CA : pas de modification par rapport à l'an dernier.

Vote : unanimité pour.

12. Montant des droits universitaires 2018/2019

VP CA : pas de modification par rapport à l'an dernier.

Vote : unanimité pour.

13. Ouverture des formations en apprentissage 2019

Vote : unanimité pour.

14. Bilan des Diplômes d'Université (DU) (information)

Point reporté.

15. Création du Diplôme d'Université en Administration Publique (DUAP) Building Information Model (BIM) Maintenance

Point reporté.

16. Création du Diplôme d'Université en Administration Publique (DUAP) Building Information Model (BIM) Modélisation 2D 3D

Point reporté.

17. Création du Diplôme d'Université d'Orientation (DUO) Building Information Model (BIM) Maquette-Construction et gestion du Patrimoine

Point reporté.

18. Création du Diplôme d'Université (DU) Fondamentaux d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

19. Création du Diplôme d'Université (DU) Approches psychologiques et Interdisciplinaires des malades du cancer et de leurs entourages (APIC)

20. Création du Diplôme d'Université (DU) Big Data et Data science

21. Changement d'intitulé du Diplôme d'Université (DU) Big Data, analyste des données massives pour la gestion d'entreprise



22. Modification du Diplôme Inter Universitaire (DIU) en Diplôme d'Université (DU) Techniques microchirurgicales

23. Transformation du Diplôme d'Université (DU) Fondamentaux en santé publique en Diplôme d'Université (DU) Concepts de l'Action et de l'Evaluation en Santé Publique

24. Fusion du Diplôme Inter Universitaire (DIU) Formation à la Recherche Clinique et Epidémiologique (FORCE) et du Diplôme d'Université (DU) Investigation en santé publique en un Diplôme d'Université (DU) Recherche Clinique, Investigation et santé publique

Vote groupé sur les points 18, 20 à 24 : unanimité pour.

Vote sur le point 19 : 1 contre, 8 abstentions, autres pour.

Le vote séparé sur le point 19 porte sur le fait que ce DU est ouvert uniquement par les enseignants en santé de Metz sans concertation avec ceux de Nancy et fait intervenir uniquement des enseignants parisiens. Votre représentant s'est abstenu, du fait de son manque d'information sur le sujet.

Vie Universitaire

25. Schéma Directeur de la Vie Étudiante

VP CVU et VP Etudiant : ce document doit être associé au Contrat d'Etablissement et présente les objectifs en termes de vie étudiante : qualité de vie, logement, transport, politique sociale, culturelle, sportive, etc. Neuf axes sont retenus, présentés sous forme de fiches. Deux axes en particulier sont une innovation lorraine : Egalité diversité, et Rythme de vie-rythme d'études.

Votre représentant : trouve ce schéma très intéressant, il faudrait réutiliser le travail et le décliner pour les personnels.

VP CVU : OK, mais plus tard, là c'est un travail demandé par le MESRI, on va déjà essayer de le faire vivre.

Représentant étudiant : problématique du harcèlement, a connaissance de plusieurs cas, mais les cas ne remontent pas.

VP CA, DGS : vraiment passer par la procédure mise en place.

Votre représentant : un gros travail reste à faire par l'ensemble des représentants personnels et étudiants pour inciter les victimes à se manifester.

Vote : 2 abstentions, autres pour.

Recherche & Valorisation

26. Affectation recherche des enseignants-chercheurs permanents dans les Unités de Recherche pour le Contrat Quinquennal 2018-2022

Président : débat sans vote. Les Enseignants Chercheurs (EC) ont une liberté de recherche, mais ils doivent s'engager dans une Unité pour le contrat. Il s'agit de formaliser une procédure encadrant les changements d'affectation recherche.



Débat sur le fait que rien dans le statut des EC ne les oblige à être affectés à une unité alors que les laboratoires doivent avoir une vision de leur effectif et de sa stabilité.

Président : le financement va aux projets et aux laboratoires, pas aux individus. Les EC peuvent donc soit trouver chaussure à leur pied au sein de l'UL, et obtenir les financements qui vont avec au sein de leur laboratoire d'affectation. Soit ils trouvent une unité d'accueil hors UL, mais alors ils ne sont pas financés puisque leur unité n'a pas vocation à recevoir de financement de l'Université. De même, ils ne peuvent encadrer s'ils ne sont pas rattachés à une unité.

Président : à voir sans doute avec le CS et son bureau, pour définir un cadrage général.

27. Contingent CS et Taux de rémunération des enseignants invités à compter de l'année universitaire 2018-2019

VP CA : ajustement mécanique du fait de la revalorisation du point d'indice.

Vote : unanimité pour.

28. Intitulés de Doctorat et d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR)

VP CA : il restait 3 intitulés en suspens à l'issue d'un précédent vote, le statu quo est maintenu.

Vote : unanimité pour.

Vie Institutionnelle

29. Composition des conseils des Écoles Doctorales :

- **BioSE (Biologie – Santé – Environnement)**
- **IAEM (Informatique, Automatique, Électronique-Électrotechnique et Mathématiques)**
- **SJPEG (Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion)**
- **SLTC (Sociétés, Langages, Temps, Cultures)**
- **Humanités nouvelles-Ferdinand Braudel**
- **C2MP (Chimie Mécanique Matériaux Physique)**

Président : on vote pour 6 ED, cela a déjà été fait pour 2.

Vote : unanimité pour.

30. Adhésion à la Magna Charta Universitatum

Président : 1 ou 2 des universités fondatrices de l'UL appartenaient au réseau Magna Charta. L'adhésion est gratuite, il s'agit de porter un certain nombre de valeurs (intégrité scientifique par exemple), pas de soucis pour les universités françaises.

Vote : unanimité pour.



International

31. Mise à jour des dispositifs financiers dédiés à la mobilité ERASMUS+ et internationale sortante et entrante des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs à compter de la rentrée 2018 (en raison d'une modification du montant des allocations ERASMUS+ imposée par la Commission Européenne)

Point reporté.

Questions Diverses

Président : concernant la fermeture de locaux associatifs sur le campus CLSH, on va faire une cartographie des associations sur le campus, et on va faire des propositions aux associations, mais pas forcément au même endroit.

Représentant étudiant : pendant un certain temps, son syndicat n'a pas eu la clé de leur local. C'est réglé maintenant, mais vont-ils devoir déménager ?

Président : c'est possible, vous avez 2 locaux, on fera une cartographie des demandes, en triant, et une cartographie des locaux. Mais chaque association/syndicat ne pourra avoir qu'un seul local. De manière principale, lorsqu'il y a une MDE sur un campus, elle doit recevoir les associations. Ici elle n'est pas suffisante, on l'entend, il faut trouver des solutions.

Président : concernant les plaintes, elles ne sont pas toutes du fait de l'UL. Si l'UL en retire, elle se portera de toute façon partie civile car certains faits ont eu lieu. Aucune poursuite disciplinaire n'a été engagée contre des étudiants. Les plaintes contre X ne seront pas retirées, une plainte nominative a été retirée. A noter que c'est le parquet qui poursuit on non, qu'on ai déposé plainte ou qu'on l'aie retirée.

Fin du CA à 15h30

Votre élu représentant du SNPTES au CA de l'UL

Bernard DUSSOUBS